



Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

La grève : une arme efficace !

Avec FO, victoire des agents du service de sécurité et incendie du site de Saint-Antoine (Sorbonne Université)

Depuis des mois, avec le syndicat FO ESR, les agents du service de sécurité et incendie (SSI) du site Saint-Antoine de la Faculté de Santé de Sorbonne Université alertaient sur leurs conditions de travail dégradées et les enjeux pour la sécurité des personnels comme des usagers, sur un site qui, en raison de ses spécificités, nécessite de nombreux protocoles, aussi bien pour la gestion des bâtiments que pour celle des produits dangereux. La faiblesse des effectifs en agents publics est en partie à l'origine de ces problèmes.

Face au refus de la direction d'entamer de véritables échanges à ce sujet, les agents du SSI syndiqués à FO ont décidé de faire grève. Un préavis de grève a été déposé en conséquence par les syndicats FO et CGT de l'établissement.

La direction n'ayant pas utilisé la période du préavis pour négocier, le jeudi 13 mars 2025 les agents du SSI de service étaient en grève.

Les agents grévistes syndiqués à FO ESR ont tenu un piquet de grève. Ils ont eu le soutien sur place de nombreux syndiqués de FO ESR 75, de représentants du syndicat national et de l'UD FO 75, de représentants CGT de l'établissement. Ce piquet s'est tenu devant l'entrée principale du site, que la direction a dû fermer. Il a manifesté cette grève aux yeux de tous, avec distribution de tracts expliquant la situation.

Une délégation a été reçue par la direction générale des services. Sur presque tous les points, les agents grévistes du SSI ont obtenu gain de cause (voir le [communiqué des sections FO et CGT](#) de Sorbonne Université), en particulier avec :

- > le recrutement de deux agents publics, pour retrouver les effectifs antérieurs ;
- > la limitation des interventions de la société externe et la vérification des habilitations des salariés intervenants ;
- > des remplacements des agents absents sur la base du volontariat et avec des récupérations ou compensations horaires correctes..

Avec le soutien de FO, victoire des salariées d'une société externe de nettoyage à Sciences-Po

À Sciences-Po Paris ce sont les salariées d'une société de nettoyage externe qui ont fait grève. Elles ont reçu le plein soutien de la section FO ESR de Sciences-Po, avec une présence de syndiqués de cette section sur le piquet de grève qu'elles ont tenu le jeudi 6 mars devant l'établissement. La section FO de Sciences-Po a interpellé la direction pour qu'elle veille à la situation des salariés des sociétés qui répondent à ses appels d'offres. Cette pression a contraint la direction de la société à reculer, concédant un 13^e mois et des engagements fermes sur les conditions de travail. Comme le souligne la section FO de Sciences Po, ceci engage aussi de fait Sciences-Po.

Dans l'un et l'autre cas les préavis étaient déposés non pour un seul jour, mais « à partir » d'un jour défini (13 mars et 6 mars). Mais dans les deux cas, il aura suffi d'un jour de grève pour l'emporter.

La grève reconductible paie : une leçon à méditer pour avancer sur toutes nos revendications.

Montreuil, le 15 mars 2025.